

**Mise en garde**

*Le présent document reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes. En aucun cas des extraits de ce document ne peuvent être utilisés à des fins de contestation judiciaire ou de preuve.*

*Une copie certifiée conforme d'une résolution du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au secrétaire d'arrondissement.*

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 5 octobre 2020 à 19 h 15  
Par vidéoconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la Ville  
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la Ville  
Madame la conseillère Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère de la Ville  
Monsieur le maire Luc Rabouin, Maire de l'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Guy Ouellet, directeur d'arrondissement  
Monsieur Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations  
avec les citoyens/des Communications et du Greffe  
Monsieur Michael Tremblay, directeur du développement du territoire et des  
études techniques  
Madame Lyne Olivier, directrice de la culture  
Monsieur Jean-Sébastien Ménard, directeur des travaux publics

---

**10 - Ouverture de la séance.**

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 15.

---

**CA20 25 0220**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le PDI 2021-2030.**

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le PDI 2021-2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

**10 - Période de questions et requêtes du public.**

**10 - Période de questions des membres du conseil.**

Requérant	Membre visé	Question
M. Pierre Pagé	M. le maire	<p>PDI 2021-2030 Pour vos prévisions sur dix années, bravo et merci.</p> <p>À Montréal pour tous, nous aurions vivement souhaité que vous fassiez comme la Ville-centre : 0 augmentation des taxes. Sachant les difficultés financières actuelles et à venir des contribuables mtlais-es, pourquoi maintenir tous ces projets, alors que beaucoup d'inconnus sont à l'agenda?</p> <p>Diapo 4: Pour geler le compte de taxes, pourquoi vous ne faites pas le choix de reporter d'un an ces projets (Les saillies, dos d'âne, verdissements, etc.)? Ils sont positifs mais pas essentiels. Et ce, tant que nous ne saurons pas ce qui adviendra de la situation économique de la majorité dans les mois qui viennent.</p>

**CA20 25 0221**

**Adoption de la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.**

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe;

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

D'adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'arrondissement, qui prévoit des investissements de 4 695 000\$ par année pour un total de 46 950 000\$.

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4), au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1203945014

**CA20 25 0222****Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le PDI 2021-2030. Il est 19 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Luc Rabouin  
Maire d'arrondissement

---

Claude Groulx  
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2020

---